

Questions orales

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement): Madame le Président, les ententes dont le député vient de parler ont été effectivement conclues dans le cadre de ce programme spécial. Les questions de priorité et d'urgence sont les critères sur lesquels on se fonde pour mettre en œuvre de tels projets. On s'est fondé sur ces principes pour donner suite aux projets mentionnés et on continuera à le faire à l'avenir.

M. McKnight: Madame le Président, les municipalités en question sont aussi grandes sinon plus que la ville de Regina. Je trouve que le temps presse car les travailleurs des aciéries de Regina devraient retourner au travail le plus tôt possible et les habitants de cette ville ont besoin d'eau potable.

L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE REGINA

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, je réitère la demande que j'ai faite au ministre: songe-t-il à traiter la province de la Saskatchewan et la ville de Regina sur le même pied que les municipalités dont je viens de parler?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement): Madame le Président, que je sache, les habitants de Regina ont de l'eau potable. Mais je prendrai note de toute autre suggestion que voudrait bien me faire le député.

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE SON EXCELLENCE, M. ABDOU
DIOUF, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Mme le Président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre la distinguée présence de Son Excellence, M. Abdou Diouf, président de la République du Sénégal.

* * *

[Traduction]

LES BANQUES

LES PEINES IMPOSÉES POUR LA RENÉGOCIATION DES
HYPOTHÈQUES

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, tous les députés ont sans doute sur leur bureau une pile de lettres provenant d'électeurs ayant contracté des hypothèses à un taux allant de 18 à 22 p. 100. Certains d'entre eux sont prêts à acquitter une pénalité de trois mois pour pouvoir renégocier, mais il arrive qu'on leur demande de verser des milliers de dollars de plus.

Ma question s'adresse au ministre des Finances qui, en mars, a dit qu'une pénalité de trois mois lui semblait raisonnable et que, si des cas de ce genre se présentaient, on les lui soumette de façon qu'il puisse faire pression auprès des institutions financières en cause afin qu'elles soient justes envers les

citoyens. Pourtant, nous avons reçu, à deux ou trois reprises, des lettres de gens disant qu'aucune mesure n'a été prise en ce sens. Nul doute que le ministre des Finances n'a pas cherché à induire la population en erreur, mais qu'a-t-il donc voulu dire par cette déclaration?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai moi-même reçu de nombreuses lettres de ce genre, et je m'en suis activement occupé personnellement. En outre, lorsque des députés m'ont déferé ces lettres, je les ai transmises aux autorités concernées des diverses institutions financières pour que ces dernières se penchent particulièrement sur ces dossiers. Finalement, l'honorable député sait que j'ai fait parvenir à chaque député le nom et l'adresse de la personne responsable de la question des hypothèques dans chaque institution financière, et je sais, par les résultats qui ont été obtenus, que dans de nombreux cas il a été possible de renégocier des hypothèques sur une base de trois mois d'indemnisation. Alors un certain nombre de cas, semble-t-il, ne sont pas encore résolus, et je vais continuer à faire pression sur les institutions, et j'espère que mon collègue fera son devoir de député lui-même en faisant également pression sur les institutions concernées pour qu'une pénalité de trois mois seulement soit demandée.

● (1440)

[Traduction]

M. Riis: Je voudrais rappeler au ministre que les banques relèvent de son portefeuille.

LES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LES BANQUES

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): On nous dit que pour la première fois depuis 60 ans, le ministre et le gouvernement seraient prêts à faire exception et à réviser la loi sur les banques avant l'échéance de dix ans. Le ministre songe à prendre cette initiative pour venir en aide aux banques étrangères au pays. Est-il prêt à agir de même pour aider les propriétaires de maison en difficultés financières et à leur réserver le même traitement qu'aux banques étrangères?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le problème ne concerne pas seulement les banques, mais également toutes les institutions prêteuses au Canada, les compagnies de fiducie et toutes les autres institutions qui accordent des prêts.

Alors, je crois que mon honorable collègue fait une analyse fort limitée de la situation. La question qu'il soulève est une de celles qui me préoccupent quand même, et je trouve franchement que les institutions financières concernées devraient se satisfaire d'une indemnité de trois mois, et je suis en train de réexaminer...